



Conseil économique et social

Distr. générale
9 juillet 2012
Français
Original : anglais

Dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 31 juillet-9 août 2012

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

**Réunions nationales et internationales, conférences,
colloques, présence dans les médias et publications**

Rapport de l'Organisation hydrographique internationale

Résumé**

Les activités de l'Organisation hydrographique internationale (OHI) en matière de toponymie maritime sont de deux ordres :

a) La toponymie sous-marine en dehors des eaux territoriales, qui est établie dans le cadre d'un programme de cartographie océanique baptisé « Carte générale bathymétrique des océans » mis en œuvre conjointement avec la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. L'organisme compétent pour la désignation des entités sous-marines est le Sous-Comité sur les noms des formes du relief sous-marin. Tous les noms validés par le Sous-Comité sont publiés dans l'*Index des noms géographiques des formes du relief sous-marin*;

b) La dénomination des océans, des mers, des golfes et des autres étendues d'eau, et leur délimitation. Cette activité donne lieu à la publication d'un ouvrage intitulé *Limites des océans et des mers*, dont la première publication remonte à 1928. Depuis 2009, un groupe de travail de l'OHI s'occupe de mettre à jour la dernière édition, publiée en 1953.

Le rapport fournit des informations récentes sur ces deux activités. Le Sous-Comité a validé une centaine de nouveaux toponymes sous-marins en 2011 (soit 200 depuis la neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques). En ce qui concerne la publication *Limites des océans et des mers*, malgré quelques améliorations notables, le groupe de travail n'a pas atteint son objectif, notamment à cause des pressions politiques et diplomatiques exercées par

* E/CONF.101/1.

** Le rapport intégral, établi par l'Organisation hydrographique internationale, peut être consulté dans sa langue originale à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/unegnConf10.html>.



certaines de ses membres. En 2012, la dix-huitième Conférence hydrographique internationale a décidé de mettre un terme à cette activité, et le groupe de travail a été dissous.
